

*Date de dépôt : 30 avril 2020*

## **Pétition contre la suppression des OA / OSS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous soussigné.e.s maîtres, parents d'élèves, étudiant.e.s, élèves ou citoyens avons pris connaissance avec consternation de la décision du 16 janvier dernier de la conseillère d'Etat chargée du DIP, M<sup>me</sup> Anne Emery-Torracinta, d'introduire des **mesures d'économie**, notamment au collège, en raison du refus du Grand Conseil d'octroyer de nouveaux moyens au DIP.

Si nous comprenons la nécessité générale d'avoir des moyens financiers pour assumer un enseignement de qualité et comprenons aussi que l'on reporte une réforme nécessitant des moyens financiers supplémentaires (démarrage de l'OS en première), **nous ne pouvons accepter la décision de dégrader la formation des élèves** et de ce fait **demandons le maintien des OA** (options d'approfondissement) **ou OSS** (options spécifiques supplémentaires) au collège. Une école « inclusive » se doit d'offrir à tous les élèves, y compris les plus motivés, les moyens de se former à la hauteur de leurs attentes.

Sur un plan général, l'option d'approfondissement en langue permet aux élèves de **se perfectionner dans une autre langue étrangère**, ce qui est fondamental aujourd'hui. En effet, les 3 heures de langue par an en discipline fondamentale (DF) ne permettent d'atteindre à la maturité qu'un niveau B2, alors qu'aujourd'hui le monde du travail et les universités demandent pour les études de master un niveau plus avancé (C1), niveau qu'atteignent les élèves qui suivent l'OA langue. Dans un marché de l'emploi difficile et de plus en plus compétitif, la garantie de solides compétences en langues est indispensable. C'est ce que permet d'offrir l'OA... et le DIP en annonce la disparition ?!

Par ailleurs, en lien avec l'existence et le succès de la **maturité bilingue** (par enseignement ou par séjour) à Genève, cesser d'offrir l'OA en langue pour des élèves évidemment plus avancés est une aberration. Des cours de mathématiques, d'histoire ou de géographie sont dispensés en langue étrangère, mais le cours de langue lui-même serait indifférencié entre le niveau normal et un niveau plus avancé ?!

Dans le même registre, qu'est-ce qui peut légitimement justifier que le collège offre en mathématiques et en physique des **niveaux** 1 et 2, c'est-à-dire **normal et avancé**, mais pas en langues ? C'est précisément cette lacune que vise à combler l'offre des OA langues.

Comment justifier la suppression de l'option d'approfondissement en langues alors qu'elle ouvre l'accès à des études supérieures et qu'elle offre des opportunités d'emploi, autant en Suisse qu'à l'étranger ?

**Bref, en un mot comme en mille, les pétitionnaires demandent au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de conserver l'option d'approfondissement langues OA !**

*N.B. 2879 signatures*  
M. Christophe Ebener  
UNION du corps enseignant  
secondaire genevois  
Rue de la Tour-de-Boël 6  
1204 Genève